



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

Volume No 11 – numéro 8

Le 16 avril 2009

Thérèse Martin, agente d'information

Conseil des commissaires

Lors d'une séance ordinaire tenue le lundi 23 mars 2009, à Rimouski, le Conseil des commissaires a offert ses plus sincères félicitations à quatre personnes qui célèbrent cette année leurs 25 années de service à la Commission scolaire. Il s'agit des enseignantes Céline Leclerc, Martine Pelletier, Françoise Roy et de l'enseignant Jean Michaud.

La Commission scolaire des Phares a déposé une demande d'autorisation permanente pour le programme de formation professionnelle "Assistance technique en pharmacie" devant le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Table d'éducation interordres du Bas-Saint-Laurent. Plusieurs raisons motivent cette demande de la Commission scolaire : désir d'accroître les services offerts en formation professionnelle, développement d'une expertise dans ce programme par le biais d'une entente avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, investissement de plus de 50 000 \$ de la Commission scolaire des Phares en immobilisations et perspectives d'emploi intéressantes dans ce secteur.

La Municipalité de La Rédemption a déposé une demande devant la Commission scolaire afin d'utiliser une partie du terrain de l'école du Portage – du Clair-Soleil, dans le cadre de son projet de parc intergénérationnel qui sera aménagé sur le terrain voisin de l'école. De son côté, la Commission scolaire exprime la volonté d'être partenaire avec le milieu qu'elle dessert. Le Conseil des commissaires a donc accepté les termes d'un protocole d'entente visant à permettre à la Municipalité d'intégrer une partie du terrain de l'école au projet de parc intergénérationnel.

Dans le domaine de la téléphonie IP, le contrat de mise à jour du système a été octroyé à la firme Telus, pour un montant de 70 715 \$.

La Commission scolaire des Phares désire procéder à la mise à niveau des installations de production d'eau potable de certaines écoles. Elle autorise la firme Roche ltée, Groupe-conseil, à préparer et à présenter, en son nom, les demandes d'autorisation requises au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, de même qu'auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, dans le cadre des travaux à réaliser aux écoles de la Colombe, Saint-Rosaire, Lavoie et des Cheminots – du Sommet.

Dans un autre ordre d'idées, le Conseil supérieur de l'éducation s'adresse à la Fédération des commissions scolaires du Québec pour obtenir des propositions de candidatures pour l'une ou l'autre de ses cinq commissions permanentes. Le Conseil des commissaires a donc soumis la candidature des personnes suivantes: mesdames Christine Fortier et Manon Tremblay, messieurs Raynald Caissy et Renaud Bouillon.

Madame Louise Dionne a été nommée pour siéger sur le conseil d'administration de la corporation Le Transport collectif de la Mitis. Par ailleurs, monsieur Jean-Pierre Lavoie est délégué par la Commission scolaire des Phares au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) Matapédia-Mitis, pour un mandat de deux ans.

Le poste de régisseuse ou régisseur des Services du transport a été ouvert pour fins de comblement par voie de concours. Ce comblement est prévu le 1^{er} juillet 2009. Le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint aux Services éducatifs est également ouvert, dans une perspective de comblement au 1^{er} juillet prochain. Un comité de sélection a été formé. Ces deux postes deviendront vacants à la suite du départ de leurs titulaires actuelles pour la retraite.

Élection partielle à la Commission scolaire des Phares

Commissaire élu par acclamation

La période de déclaration de candidature au poste de commissaire d'école dans la circonscription numéro 4 – Nazareth, à Rimouski, s'est déroulée du 24 au 29 mars 2009. Au terme de cette période, le candidat, monsieur Daniel Arseneault, a été élu sans opposition. Monsieur Arseneault est

connu pour son implication dans le domaine scolaire, notamment comme membre de conseils d'établissement. Il a également été commissaire parent à l'ordre secondaire en 2006-2007. Jusqu'à son élection comme commissaire, il était président du conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert.

Hommage à tous nos bénévoles

La Commission scolaire des Phares tient à remercier chaleureusement tous ses bénévoles qui s'impliquent activement dans les établissements d'enseignement et au sein de différents comités. La Semaine de l'action bénévole, qui est soulignée du 19 au 25 avril, à l'échelle du Québec, est une occasion privilégiée de rendre hommage à ces personnes généreuses et engagées.

Ce que toutes ces personnes ont en commun, c'est leur attachement pour la jeunesse et un intérêt marqué pour l'éducation. Elles sont actives, créatives et généreuses de leur temps. Elles agissent souvent dans l'ombre, mais toujours efficacement. Par leur implication, elles aident les jeunes et les adultes en formation à progresser,

Raymond Tudeau
Président

à atteindre leurs buts et à s'épanouir, individuellement et en tant que citoyens responsables. Les bénévoles apportent également un soutien essentiel aux membres du personnel des écoles.

À la Commission scolaire des Phares, les bénévoles s'impliquent, par exemple, pour l'encadrement des élèves, dans l'organisation d'activités, l'accompagnement lors de sorties éducatives, la réalisation de collectes de fonds, de projets spéciaux et, bien sûr, ils s'engagent au sein de divers comités.

La Commission scolaire tient à leur exprimer sa reconnaissance et son estime, en leur disant à quel point leur travail est important et apprécié.

Jacques Poirier
Directeur général



Pacte social pour la réussite à l'école Le Mistral

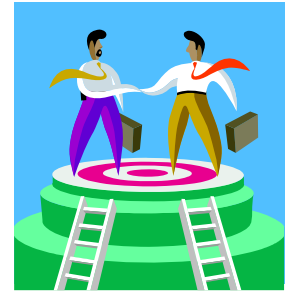
Le projet de réunir des partenaires du milieu socio-économique de La Mitis et de les engager dans une démarche pour favoriser la réussite des élèves de l'école Le Mistral est devenu réalité. Les partenaires du *Pacte social pour la réussite à l'école Le Mistral* viennent de signer une déclaration commune visant à promouvoir et encourager la persévérance et la réussite des jeunes.

Le *Pacte social pour la réussite à l'école Le Mistral* traduit des préoccupations communes de l'école et du milieu, de même qu'un engagement vers des actions concertées pour valoriser, supporter et promouvoir la persévérance et la réussite des élèves. La signature d'une déclaration commune est l'aboutissement d'un travail de

concertation qui a commencé en juin 2008 et qui a impliqué, d'une part, la direction de l'école Le Mistral et la Commission scolaire des Phares et, d'autre part, les représentants d'une douzaine d'organismes du milieu mitissien. Dès le début, la direction de l'école a noté un intérêt marqué de la part des organismes du milieu à participer à une démarche visant à favoriser la réussite des élèves et à valoriser les actions positives qui sont mises de l'avant à l'intérieur de l'école Le Mistral.

Un comité de travail a été formé et ses actions ont conduit à l'élaboration d'une déclaration commune qui précise certains engagements des partenaires, au regard d'un soutien à apporter à l'école Le Mistral et à ses élèves. Par cette déclaration commune, les partenaires reconnaissent également le potentiel, le talent et le dynamisme des élèves de l'école. Cette déclaration conduira à un plan d'action qui sera rendu public à la fin mai. Ce plan

dévoilera plusieurs actions concrètes qui seront réalisées en partenariat avec le milieu. Précisons déjà qu'un projet conjoint avec le Carrefour jeunesse emploi de La Mitis, en lien avec la conciliation études-travail, sera la première action issue du Pacte social.



Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, tient à souligner la collaboration du milieu mitissien, son ouverture et son engagement envers l'éducation. Il ajoute que ces nouvelles alliances contribueront à valoriser le travail des élèves et du personnel de l'école Le Mistral. « Le Pacte social créera aussi un climat et des conditions propices à la réussite, un environnement social qui valorisera les études, contribuera à contrer le décrochage et à encourager la persévérance scolaire. »

Assises régionales sur la persévérance scolaire

La région se mobilise et propose des solutions

Plus de 180 personnes provenant des territoires des quatre commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent ont participé aux Assises régionales sur la persévérance scolaire, le 20 mars, à l'Hôtel Rimouski. Sur le thème « La persévérance scolaire, une responsabilité partagée », des commissaires,

administrateurs, enseignants, professionnels, parents et partenaires du milieu ont tracé ensemble le portrait régional de la réussite et du décrochage scolaire, tout en suggérant des projets concrets et des solutions pour améliorer la persévérance à l'école.

Le président du Regroupement des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent, monsieur Raymond Tudeau, a ouvert les Assises régionales en insistant sur la nécessité, pour les éducateurs et le milieu, d'agir en concertation, d'autant plus que « les problèmes économiques ont des répercussions sur la persévérance scolaire ». Par la suite, la directrice générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, madame Pâquerette Gagnon, a rappelé que les jeunes n'arrivent pas tous à l'école avec le même bagage et qu'il importe maintenant de valoriser publiquement l'éducation. « Il faut harmoniser toutes les ressources existantes dans le but de maintenir les jeunes à l'école, afin qu'ils obtiennent un diplôme ou une qualification. » Et tous les deux ont insisté : l'éducation doit redevenir la priorité numéro 1 de notre société.

Monsieur Gérard Bédard, de la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a fourni des statistiques éloquentes sur le décrochage scolaire. En 2006-2007, le taux de décrochage dans les écoles du Bas-Saint-Laurent était de 18,7%. Il était cependant presque trois fois plus élevé chez les garçons que chez les filles. Les performances de la région bas-laurentienne en terme de réussite scolaire sont plus élevées que la moyenne québécoise. De 2002 à 2007, le

Bas-Saint-Laurent s'est classé en 2^e position parmi les 17 régions administratives du Québec quant au taux de réussite de ses élèves. Même si les commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent se classent avantagement, au Québec, les intervenants reconnaissent qu'il y a encore beaucoup de travail à accomplir, notamment pour améliorer le taux de réussite des garçons.

Si plusieurs facteurs peuvent entraîner le décrochage scolaire (performances académiques, climat de la classe et de l'école, travail rémunéré, relation maître-élève, appui insuffisant des parents...), le décrochage a aussi d'énormes conséquences aux plans personnel et social : sentiment d'exclusion, baisse de l'estime de soi, manque de confiance dans l'avenir, plus grands risques de dépression, chômage ou salaires moins élevés. À titre d'exemple, le salaire moyen des diplômés, au Québec, est de 40 000 \$ alors qu'il est de 25 000 \$ pour les personnes qui n'ont pas de qualification. Et le chômage comme le manque d'employés qualifiés entraînent des coûts importants pour les entreprises et la société.

Au-delà des constats, les Assises régionales ont également permis des échanges de solutions et de projets, dont celui de COSMOSS, un regroupement



volontaire de partenaires concernés par l'éducation et la santé, le projet « *Maison familiale rurale* » de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, qui se définit comme une école secondaire publique coopérative en alternance stage-étude, le projet « *Ensemble pour favoriser la réussite à l'école Le Mistral* » de la Commission scolaire des Phares, le projet « *FP-Jeunes-Adultes* » de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, qui permet d'intensifier l'approche orientante, et le projet « *CLIP* » de la Commission scolaire des Monts-et-Marées, axé sur l'intégration au marché du travail.

En conclusion des Assises régionales, monsieur Raymond Tudeau a déclaré que chacun des participants repartait avec une valise plus riche d'idées pour aider les jeunes à persévérer. D'ailleurs,

la Fédération des commissions scolaires du Québec recueille toutes ces idées et ces projets novateurs présentés dans le cadre d'assises qui se déroulent dans toutes les régions du Québec. Elle les colligera dans un document qui sera bientôt accessible à l'ensemble des commissions scolaires, afin de multiplier l'impact des projets porteurs de réussite.

Un plan d'action découlera également de cette mobilisation générale de l'ensemble du réseau de l'éducation autour de la persévérance scolaire. Le plan d'action sera adopté lors de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, en mai prochain. Il sera ensuite déposé auprès de la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et inclus au plan stratégique 2009-2014 de la Fédération.

Le député de Rimouski rencontre les participants de l'organisme Je raccroche



Monsieur Irvin Pelletier, député de Rimouski à l'Assemblée nationale, a visité les participants de l'organisme Je raccroche, le lundi 23 mars. Cette rencontre a permis au député de découvrir de jeunes citoyens engagés. Monsieur Pelletier a expliqué aux participants en quoi consiste le travail d'un député et d'un parlementaire. Il a également souligné l'importance de l'achat local.

Les participants ont discuté des réalisations et des défis auxquels ils font face chaque jour. Monsieur Pelletier a manifesté un grand intérêt pour ces jeunes et les a encouragés à continuer leurs démarches. « Les données alarmantes sur le décrochage scolaire, publiées récemment, doivent interpeller l'ensemble de la société québécoise. Le taux de décrochage se maintient et n'a pratiquement pas bougé depuis six ans », a déclaré monsieur Irvin Pelletier.

Je raccroche est un organisme à but non lucratif nouvellement créé qui lutte contre la pauvreté et la sous-scolarisation de nos jeunes. Sa mission est de favoriser le retour et le maintien à l'école de jeunes n'ayant pas terminé leur 5^e secondaire ou n'ayant pas les préalables requis pour un cours professionnel. Cet organisme se veut

une façon dynamique et avant-gardiste de travailler avec ces jeunes à qui le système scolaire ne convient pas.

« Il est crucial que collectivement nous puissions renverser la tendance. Il y a urgence d'agir. Il faut prendre tous les moyens pour assurer la réussite de tous », a conclu monsieur Irvin Pelletier.

Un don pour soutenir la formation

La compagnie Kia Canada vient de faire un don important au département de Mécanique automobile du Centre de formation Rimouski-Neigette : une voiture Kia Magentis 2008, entièrement équipée. Cette automobile haut de gamme a une valeur d'environ 25 000 \$. Monsieur Alain Lavoie, directeur du Service et Pièces de Formule Kia, à Rimouski, précise que la compagnie apporte ainsi un soutien concret à la formation des jeunes, afin qu'ils se familiarisent avec les produits Kia. « Pour nous, c'est aussi l'assurance qu'ils connaîtront bien nos voitures lorsqu'ils auront complété leur



formation et qu'ils entreront sur le marché du travail.» La relève est d'ailleurs actuellement en demande, en mécanique automobile, dans l'Est et dans l'ensemble du Québec. Le directeur du Centre de formation Rimouski-Neigette et le directeur du département, messieurs Benoît Desjardins et Raynald Roy, tiennent à remercier chaleureusement Kia pour ce don très appréciable. La nouvelle voiture sera utilisée pour la formation des jeunes en Mécanique auto, en Carrosserie et dans le cadre du nouveau cours Esthétique automobile.

Grand défi Pierre Lavoie

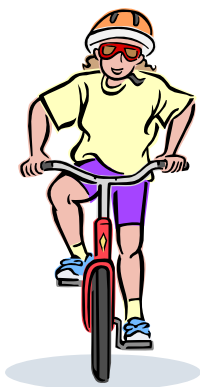
L'athlète Pierre Lavoie était à Rimouski récemment pour lancer un défi aux jeunes du Bas-Saint-Laurent. Dans le cadre de la Tournée le Lait, il s'est arrêté avec son équipe à l'école la Rose-des-Vents, du secteur Pointe-au-Père, afin d'inviter les jeunes à vivre une

expérience unique en matière d'activité physique.

Il les a du même coup motivés à mieux s'alimenter et à adopter un mode de vie sain. Des élèves ont pu utiliser des vélos stationnaires munis d'ordinateurs

permettant une course simultanée avec des cyclistes.

La Tournée le Lait a visité plus de 35 écoles primaires du Québec, depuis novembre dernier, et elle incite les écoles à s'inscrire au concours le Grand défi Pierre Lavoie. L'objectif du concours est de récompenser les écoles qui s'engagent à être plus actives. Pour participer, les jeunes devront faire des séances de 15 minutes actives, sept jours sur sept, durant tout le mois de mai, mois de l'éducation physique et du sport étudiant. Chaque séance leur rapportera un point. À la fin du mois, les écoles gagnantes seront celles qui



auront accumulé le plus de points, au prorata du nombre d'élèves. Une école gagnante sera identifiée dans chacune des 17 régions administratives du Québec, pour un total d'environ 5 000 élèves.

Les écoles gagnantes verront leurs élèves participer à un séjour à Montréal, les 14 et 15 juin. Leur arrivée au Stade olympique coïncidera avec la finale de l'événement du 1000 km auquel participera monsieur Pierre Lavoie. L'athlète prendra la tête d'un peloton de 100 cyclistes, pour parcourir 1 000 km en 40 heures, sans arrêt, depuis le Saguenay-Lac-Saint-Jean jusqu'au Stade olympique de Montréal.

« Le Petit Prince » à Price

« On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux ». Tirées de l'œuvre et de la pièce de théâtre « Le Petit Prince », ces phrases donnent toujours matière à réflexion.

Adaptée pour le théâtre par monsieur Yoan Desrosiers, cette œuvre célèbre d'Antoine de Saint Exupéry a été présentée par les productions Solaris, le 26 mars, à l'école Saint-Rémi de Price, devant un jeune auditoire captivé. Mettant en vedette trois comédiens, cette pièce nous fait comprendre que le Petit Prince est l'enfant caché en chacun de nous. À travers sa quête, il nous rappelle les choses simples et essentielles de la vie.

Spécialisée dans la production de pièces de théâtre destinées aux enfants, la troupe Solaris se déplace dans les écoles du Québec, les festivals et les



terrains de jeux. Le choix des pièces est motivé par les valeurs qu'elles véhiculent et les symboles qui amènent les enfants à réfléchir et à discuter.

Des élèves de Price, Padoue, Sainte-Angèle, Sainte-Jeanne et La Rédemption ont assisté à la récente représentation.

La directrice de l'école Les Cheminots, madame Suzanne Lévesque, précise que cette activité a permis aux élèves de vivre une belle expérience culturelle. « Nous avons d'abord préparé les classes en leur racontant l'histoire du Petit Prince. À l'aide d'un guide pédagogique, les élèves de tous les

cycles ont participé à des activités. Après le spectacle, les jeunes ont poursuivi leurs réflexions sur les valeurs. De plus, cette activité cadrait très bien avec le code de vie de l'école qui s'appuie sur des valeurs telles que le respect, la résolution de conflits et le pacifisme. »

Trois « Notes d'or » pour les ensembles de guitares



Les ensembles de guitares La Relève, l'Espoir et Sénior de l'école Le Mistral ont obtenu des « Notes d'or » lors de la récente compétition MusicFest Québec, qui se déroulait dans la région de Montréal. Sous la direction de messieurs Berthier

Francoeur et Érick Labbé, les ensembles ont performé de façon remarquable, dans les catégories 100, 300 et 500. Les ensembles de l'école Le Mistral représentaient une vaste région, de Gaspé à Trois-Rivières puisqu'ils étaient les seuls en compétition en provenance de ce territoire. Trois fois bravo!

Note d'or à l'harmonie Vents du Fleuve

L'harmonie Vents du Fleuve, de l'école Paul-Hubert, a obtenu une « Note d'or » au récent MusicFest Québec, qui se déroulait sous la présidence de monsieur François Dompierre. Le juge Alain Cazes a mentionné aux musiciens que ses collègues et lui « rencontraient rarement des ensembles ou des harmonies aussi fortes ». Notons que l'harmonie Vents du Fleuve, dirigée par madame Marie-Annick Arsenault, a décroché des « notes d'or » à chaque année, depuis 2004.

Par ailleurs, l'Harmonie Vents du Fleuve organise plusieurs activités de financement, afin de se procurer de

nouveaux instruments et de permettre aux jeunes de participer à des compétitions.



La 5^e édition du souper de crabe présentée le 4 avril a généré des profits de l'ordre de 15 000 \$. Quelque 330 participants ont profité du programme musical préparé par l'Harmonie, qui comprenait notamment un pot-pourri des plus grands succès de Beau Dommage. Cette activité comprenait aussi un encan silencieux, un encan chinois avec un chandail autographié du capitaine de l'Océanic, Olivier Fortier, et le tirage d'un vélo hybride offert par Vélo Plein Air.

D'autres activités de financement sont en cours ou s'en viennent, dont la collecte de bouteilles et de cannettes vides et un grand concert-bénéfice avec la chanteuse québécoise Marie-Denise Pelletier, le 13 juin. Par ailleurs, l'Harmonie participera à une importante compétition à Halifax, du 30 avril au 3 mai.

C'est aussi le temps de se procurer des billets pour la comédie musicale "Annie", qui sera présentée au grand public les 14 et 15 mai, en soirée, à 19 h 30, à la salle Desjardins-Telus. L'harmonie de l'école Paul-Hubert se produira avec les jeunes chanteurs et comédiens.

Explo Cégep

Une activité réussie!



Le 25 février dernier, près de 600 élèves de troisième secondaire de l'école Paul-Hubert participaient à une journée d'exploration des programmes d'études offerts au CÉGEP de Rimouski.

Tour à tour, les élèves du cheminement régulier, ainsi que ceux en cheminements enrichis arts-sports-études et en éducation internationale, ont vécu une demi-journée d'activité pour mieux cerner ce que représente la vie d'un étudiant du CÉGEP. Les élèves ont été plongés dans l'action des études postsecondaires. Les objectifs principaux étaient les suivants :

- ❖ aider l'élève à entamer une réflexion quant à son orientation;
- ❖ répondre à un besoin de découvrir ce que sont les études collégiales;

- ❖ permettre à l'élève de faire un choix de cours de plus en plus stratégique et adapté à ce que pourrait être son avenir professionnel;
- ❖ concrétiser les apprentissages faits en les projetant dans divers programmes d'études collégiales et dans les professions qui y sont liées.

Sous la forme de circuits regroupant trois programmes d'études, les élèves ont pu faire des découvertes dans la presque totalité des programmes offerts au CÉGEP de Rimouski. Ils ont ainsi pu découvrir ce qui se fait en génie mécanique, travail social, arts et lettres, sciences de la nature, mécanique du bâtiment, informatique, musique, technologie forestière, diététique, bureautique... De très nombreux programmes d'études avec des perspectives de carrières diversifiées, enrichissantes et prometteuses.

Les premiers commentaires reçus d'élèves sont très positifs et semblent confirmer le besoin d'une telle activité qui s'inscrit pleinement dans l'approche orientante.

De plus, les enseignants accompagnateurs ont vécu une expérience profitable. Ils en retiennent de nombreux éléments qui leur permettront de mieux conceptualiser la place de leur discipline scolaire dans diverses professions. Souhaitons que cet événement leur facilite la tâche pour expliquer aux élèves la pertinence des cours auxquels ils assistent quotidiennement.

Les conseillers d'orientation de l'école Paul-Hubert, madame Suzanne Imbeault et monsieur Gaétan Côté, ainsi que monsieur Bertrand Truchon, directeur de l'unité 3, ont beaucoup travaillé à l'organisation de cette activité qui a été un franc succès. Ils remercient leurs nombreux collaborateurs : les enseignants de l'école, ceux du CÉGEP ainsi que l'équipe du comité organisateur au CÉGEP, qui a amorcé ce projet, et enfin les élèves pour leur participation et leur comportement exemplaire.

Bravo!

La Coop Équilibre : recyclage et embellissement

La Coop Équilibre est une coopérative de recyclage et d'embellissement qui réunit deux groupes distincts d'étudiants. Un premier groupe est recruté à l'intérieur du programme Horticulture et Jardinierie et un deuxième est composé d'élèves du programme Réalisation d'aménagements paysagers.

Ce projet parascolaire consiste à récupérer des boîtes à fleurs ou jardinières, afin d'offrir aux clients un service de remplissage de leurs contenants. L'objectif de ce projet est de favoriser le recyclage de vieilles boîtes et de donner de l'information aux clients sur les caractéristiques et l'entretien de leurs plantes. Des fiches techniques

seront produites à cet effet et remises à la clientèle.

De plus, les membres de la Coop Équilibre ont accepté que 5% des profits générés par ce projet soit remis à deux organismes communautaires de la région, l'un situé à Mont-Joli et l'autre à Saint-Donat.

Les personnes qui le désirent pourront apporter leur jardinière ou boîte à fleurs le mardi ou le jeudi, entre 18 h et 21 h, durant tout le mois d'avril, à la Maison des jeunes de Saint-Donat (située près du Pavillon des loisirs, au 104, rue Des Loisirs). Dans le secteur de Mont-Joli, les gens pourront apporter leurs contenants les jeudis et vendredis du mois d'avril, à

la boutique Gina Fleuriste. Les personnes qui n'ont pas de contenant pourront en acheter sur place. Plusieurs modèles et formats sont offerts, avec différentes variétés de fleurs ou de fines herbes. Pour chacun des produits offerts, un rabais de 2 \$ sera accordé pour les contenants recyclés.

« En nous encourageant, vous nous supportez dans notre passion : l'horticulture et l'embellissement. La décision de créer la Coop Équilibre prouve notre désir de travailler dans le domaine de l'horticulture, un secteur qui nous passionne », précise monsieur

Simon Goyette, président du conseil d'administration de la Coop Équilibre.



Le conseil d'administration de la coopérative est formé des personnes suivantes : Simon Goyette, président, Maxime Glaude, vice-président, Lynda Belliveau, secrétaire-trésorière, Sandy Roussel, administratrice et responsable de la vente et de la publicité, Yannick Canuel, administrateur et responsable du comité « achat et fiche technique », Karine Lavoie, administratrice et responsable du comité de construction, et monsieur Jean-Yves Roy, enseignant et collaborateur au projet.



La Commission scolaire des Phares reconnaît la formation donnée par les corps de cadets



Dès l'automne 2009, les élèves de 4^e et 5^e secondaire de la Commission scolaire des Phares pourront se voir octroyer deux unités pour les cours qu'ils suivent à titre de cadets.

Cette ouverture de la Commission scolaire et des écoles secondaires fait suite à une demande de crédits scolaires présentée par quatre mouvements de cadets de la région : l'Équipage 150 de Rimouski, le Corps de cadet 2686 de Rimouski, l'Escadron 697 Rotary de Rimouski et l'Escadron 736 de Mont-Joli. Cette demande touche donc les cadets de l'armée, de la marine et de l'air.

Le programme du Mouvement des cadets du Canada offre à tous les jeunes de 12 à 18 ans la possibilité d'acquérir une formation. Les corps de cadets/escadrons ont notamment pour but d'inciter les jeunes à bouger et à apprendre.

Le programme de formation des cadets a plusieurs points en commun avec celui de l'école québécoise. Le programme des cadets enseigne aux jeunes à devenir des chefs justes et responsables. Les leçons de leadership qui sont enseignées aux cadets leur sont utiles bien au-delà de leur participation au programme. Les enseignants décrivent souvent les cadets comme des élèves particulièrement désireux de jouer un rôle de leader

auprès de leurs consœurs et confrères de classe. L'un des aspects les plus importants du programme est la formation de citoyen. Les cadets sont appelés à démontrer leur attachement à la communauté en participant à des activités de civisme.

La structuration de l'identité, la construction d'une vision du monde et le développement du pouvoir d'action font aussi partie des visées de formation du programme éducatif québécois. En fait, les cinq domaines généraux de formation de l'école touchent la santé et le bien-être, l'orientation et l'entrepreneuriat, l'environnement et la consommation, les médias (communication) et finalement, le vivre ensemble et la citoyenneté. Le programme d'éducation favorise l'acquisition de diverses compétences, chez les élèves, notamment exercer son jugement critique, mettre en œuvre sa pensée créatrice, résoudre des

problèmes, se donner des méthodes de travail efficaces, coopérer et communiquer de façon appropriée. La formation donnée aux cadets rejoint aussi ces objectifs.

De plus, les objectifs qui touchent la forme physique chez les cadets rejoignent aussi ceux du système d'éducation qui préconise l'adoption de saines habitudes de vie et qui fait la promotion de l'activité physique.

La Commission scolaire des Phares reconnaît donc la valeur éducative des apprentissages réalisés par les jeunes au sein des corps de cadets et est favorable à ce que des unités soient allouées aux élèves de 4^e et 5^e secondaire qui font partie des cadets. Ce projet doit cependant être approuvé par les conseils d'établissement des écoles avant d'être effectif. Un protocole devra également être défini, afin de bien encadrer les rôles et responsabilités de chacun.

Bienvenue au Phare ouest!

Plusieurs écoles du secteur ouest du territoire de la Commission scolaire des Phares se sont regroupées dans le but d'organiser des activités pour les élèves. Les écoles de Saint-Fabien, Saint-Eugène, Bic, Saint-Valérien, de même que du Rocher/d'Auteuil et L'Estran, dans la ville de Rimouski, forment maintenant « le secteur du Phare ouest »!



Deux activités ont eu lieu jusqu'à maintenant au parc Beauséjour (glissades, patin...) et à Saint-Fabien (tournois de balle donnée, tennis de table, ballon-balai, atelier sur l'intimidation animé par la Sûreté du Québec). Lors d'une activité, les élèves des sept écoles sont regroupés par cycle. « Nos objectifs sont de permettre aux jeunes de différentes écoles de se rencontrer, de socialiser, de

découvrir de nouveaux milieux, malgré les distances, et de nouvelles activités. Ces activités sont planifiées par les enseignants en éducation physique. Les élèves ont démontré jusqu'à maintenant beaucoup d'enthousiasme », explique

madame Joanne Landry, directrice des écoles de Saint-Fabien et Saint-Eugène.

D'autres activités sont prévues bientôt pour les plus jeunes (1^{er} cycle du primaire et préscolaire), notamment à Sacré-Cœur et au Parc du Bic.

Les honneurs à la Dictée PGL

Une élève de l'école des Alizés, à Mont-Joli, a obtenu récemment la deuxième place lors de la demi-finale de la Dictée PGL. Il s'agit d'Évelyne Marchand, une élève de 6^e année de la classe de

madame Martine Pelletier. Évelyne participera à la dictée internationale PGL qui se déroulera à Montréal le 19 mai prochain. Bravo Évelyne et bonne chance pour la finale!

CFP Mont-Joli - Mitis

Plan d'aménagement forestier sur la ferme-école

Une entente est intervenue entre la Commission scolaire des Phares et la Société d'exploitation des ressources de la Métis, pour l'aménagement de la forêt de la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis.

Située à Saint-Joseph-de-Lepage, immédiatement au sud de Mont-Joli, la ferme-école permet aux élèves inscrits aux programmes de formation reliés à l'agriculture d'expérimenter, sur le terrain, différents aspects de la vie sur une ferme : semences, entretien des cultures, récoltes, expérimentation de nouvelles cultures, entretien des bâtiments, alimentation animale,



application des soins aux animaux, etc. Les programmes de formation professionnelle Production laitière et Production de bovins de boucherie profitent d'infrastructures complètes qui permettent aux élèves d'appliquer en situation réelle les notions apprises.

La ferme-école du CFP Mont-Joli – Mitis s'étend sur 61 hectares. Une partie de cette superficie est occupée par la forêt. La

Société d'exploitation des ressources de la Métis, en conformité avec les règles de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, a préparé un plan d'aménagement forestier pour cette partie de la ferme-

école. Ce plan prévoit notamment des travaux de récolte dans certains secteurs, la sauvegarde des jeunes repousses et du débroussaillage. L'objectif de ces travaux est d'obtenir pour le futur du bois d'œuvre de qualité, dans un délai relativement court.

La direction du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis se réjouit de l'implication d'un partenaire comme la S.E.R. de la Métis qui permettra de mettre en valeur la ressource forestière sur la ferme-école. Cette ferme est appelée à jouer un rôle

majeur dans le développement économique de notre région puisqu'elle permet de former nos futurs agriculteurs et de développer les compétences des travailleurs de cet important secteur d'activités. Cette formation, comme l'aménagement forestier, inclut des valeurs environnementales et la notion de développement durable des ressources. De plus, grâce à l'implication de la S.E.R. de la Métis, l'application de ce plan d'aménagement forestier n'exigera aucun déboursé de la part du CFP Mont-Joli – Mitis.

Forces AVENIR

Le Mistral Sauvage est finaliste!

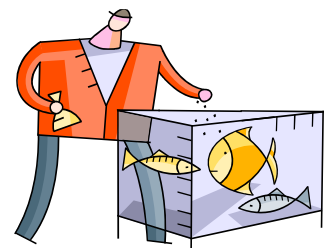


Le mini-zoo Le Mistral Sauvage de l'école Le Mistral a été sélectionné à titre de finaliste pour le programme Forces AVENIR au secondaire, dans la catégorie « Projet engagé ». La qualité du dossier de présentation des participants a épaté les membres du jury et l'engagement de tous les participants au projet a été souligné.

Forces AVENIR reconnaît à leur juste valeur des citoyens conscients, actifs et responsables en leur offrant une tribune d'expression de leur potentiel et de leurs idéaux. Ces étudiants sont reconnus comme des modèles d'engagement qui enrichissent le savoir et suscitent le goût de la réussite.

À titre de finaliste du programme Forces AVENIR au secondaire, le projet le mini-zoo Le Mistral Sauvage a vu son engagement reconnu dans une pleine page du journal Le Soleil, le 10 avril dernier. Par ailleurs, une cérémonie de reconnaissance aura lieu à Québec le 13 juin prochain. Elle sera animée par l'artiste Gregory Charles et les noms de tous les lauréats des trophées AVENIR y seront dévoilés. Une bourse de 500 \$ sera remise à tous les finalistes, de même qu'une bourse supplémentaire aux lauréats.

Nos félicitations



aux élèves et à toutes les personnes impliquées dans ce projet du mini-zoo! Nous saluons particulièrement le travail accompli par monsieur Claude

Desrosiers, enseignant, qui a été l'initiateur de ce projet et qui continue de le diriger.

Concours en entrepreneuriat

Plusieurs groupes d'élèves de la Commission scolaire des Phares sont les gagnants locaux de la 11^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat.

Les projets gagnants sont, au 2^e cycle du primaire, « Les recettes des P'tits chefs », de la classe de madame Anne-Marie Boudreau de l'école de l'Estran, au 3^e cycle du primaire, « L'art, le sport et la persévérance », de la classe de monsieur Robin Caron de l'école des Sources, au secondaire 1^{er} cycle, « Opération Ordinosaur », de la classe de madame Jovette Taillefer de l'école Langevin, au secondaire – adaptation scolaire,

« G.R.C.E. Jeans », de la classe de madame Ginette Dugas de l'école Paul-Hubert et finalement, dans le secteur de la formation professionnelle, « Coopérative Équilibre », de la classe de monsieur Jean-Yves Roy, du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis. Les dossiers de ces gagnants seront soumis au comité régional et le gala couronnant les lauréats régionaux se déroulera le 1^{er} mai, à Rivière-du-Loup.



À l'école Paul-Hubert

Des élèves récupèrent des jeans

Un groupe de jeunes âgés de 14 et 15 ans, à l'école Paul-Hubert, participe à un projet de récupération de jeans. Le Groupe Récupération Création Experts Jeans agit comme une petite entreprise!

Avec leur enseignante, madame Ginette Dugas, ils récupèrent des jeans, en bon ou en moins bon état. Les vêtements en bon état peuvent être revendus à petits prix ou donnés à des personnes qui en

ont besoin. Les jeans en moins bon état changent de vocation! Ils deviennent par exemple des sacs, coussins, étuis à crayons, tabliers, napperons, porte-clés, vêtements de poupée...

Ce projet poursuit plusieurs objectifs : motiver davantage ces jeunes qui ont des habiletés manuelles, renforcer les valeurs environnementales, les familiariser avec le fonctionnement

d'une entreprise. Les élèves ont formé un conseil d'administration qui veille à la bonne marche de la petite entreprise. Ils en apprennent beaucoup sur le leadership, le marketing, la production, la comptabilité et les ressources humaines. Ce projet renforce également la confiance en soi chez ces élèves, leur autonomie et leur sens des responsabilités. Il sollicite leur créativité et les incite à travailler en équipe. L'enseignante en profite aussi pour intégrer plusieurs matières à ce projet, notamment les mathématiques



(administration de l'entreprise) et le français (production de textes).

C'est un projet de classe mais l'enseignante permet à d'autres personnes d'y participer, notamment à des élèves du cheminement régulier et à des jeunes vivant avec une déficience intellectuelle. Même des adultes, des personnes à leur retraite vont donner un coup de main pour encourager les jeunes. Il a aussi fallu bien équiper la classe qui compte maintenant 11 machines à coudre.

Lauréats de l'Expo-Sciences régionale

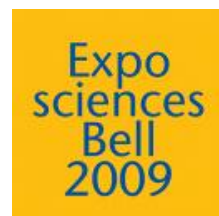
Deux élèves de l'école Paul-Hubert ont décroché les honneurs lors de la Finale régionale d'Expo-Sciences 2009 qui se déroulait au Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière, du 26 au 29 mars.

Alexandra Fournier Gonthier a obtenu la première position toutes catégories (sur 74 projets), avec une bourse de 750 \$ et une participation à la finale provinciale. De plus, elle a gagné une bourse de 75 \$ pour la première position dans la catégorie intermédiaire. Le projet qu'elle a présenté a pour titre « Souris sans carie! ».

Louis Haerberlé s'est classé en deuxième position dans la catégorie intermédiaire, incluant une bourse de 75 \$. De plus, il a remporté la bourse de la Polytechnique (100 \$). Son projet a pour thème « La serrure intelligente ».

De plus, deux anciennes élèves de l'école Paul-Hubert qui poursuivent maintenant leur formation au Cégep de Rimouski, Frédéric Perron Deschênes et Florence Goulet, ont obtenu la troisième position au classement général. Elles ont également remporté le Prix de l'UQAR, une bourse d'études de 2 000 \$ (chacune). Finalement, elles se sont classées en deuxième place dans la catégorie senior avec une bourse de 100 \$.

Madame Danielle Lévesque et monsieur Daniel Carré, enseignants en charge du Club Science, félicitent chaleureusement les participants!



Concours Chapeau, les filles!

Cinq lauréates de la Commission scolaire des Phares

Cinq élèves de la Commission scolaire des Phares sont parmi les lauréates régionales du concours « Chapeau, les filles! », édition 2008-2009.

Quatre lauréates sont inscrites à des programmes de formation professionnelle au Centre de formation Rimouski-Neigette. Il s'agit de Marie-Hélène Lechasseur (Mécanique automobile), Barbara Fournier (Ébénisterie), Catherine Fréchette (Ébénisterie) et Julie Barrette (Dessin de bâtiment). Brigitte Dion, du programme de Soudage-montage du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis, est également parmi les lauréates. De plus, Julie Barrette, Catherine Fréchette et Brigitte Dion ont été recommandées pour les volets nationaux du concours.

Des prix de 500 \$ ont été remis à chacune des lauréates, lors de la cérémonie régionale qui s'est déroulée à Matane, le 8 avril dernier. Au total, 21 femmes du Bas-Saint-Laurent qui fréquentent des centres de formation professionnelle ou des institutions collégiales, ont été honorées.

Le concours Chapeau, les filles! s'adresse aux femmes qui suivent une formation dans laquelle, traditionnellement, on retrouve des hommes. Organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le concours apporte un soutien et un encouragement aux femmes qui se préparent à exercer une profession ou un métier traditionnellement masculin.

L'implication de nombreux partenaires, dont les commissions scolaires, permet de remettre des bourses aux lauréates.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, tient à féliciter chaleureusement toutes les gagnantes. « Je suis très fier de nos cinq lauréates et de toutes nos participantes! Leur travail et leurs choix sont vraiment remarquables, d'autant plus que le cheminement qu'elles choisissent dénote une certaine audace, beaucoup de détermination et de persévérance. Elles ont souvent vécu d'autres expériences de formation ou de travail et elles ont choisi leur nouvelle voie après mûre réflexion».



Jusqu'au 4 mai
Les élèves et le personnel de l'école l'Aquarelle
exposent à la bibliothèque Lisette-Morin

Depuis le début de l'année scolaire, plusieurs écoles de la Commission scolaire des Phares explorent le thème : « Partons à l'aventure avec les enfants du monde! »

À travers différentes activités, les jeunes ont porté leurs regards sur la vie, la culture, la religion et les rêves des enfants d'ici et d'ailleurs. De plus, ils furent interpellés dans la poursuite de certains objectifs :

- Découvrir la beauté des régions du monde où habitent les enfants et mieux connaître les enjeux environnementaux qui menacent leur avenir. Des gestes concrets ont d'ailleurs été posés afin de garder notre monde un peu plus en santé.
- Découvrir des moyens pour protéger les enfants du monde, particulièrement ceux et celles



qui sont menacés par les guerres à travers la campagne de sensibilisation aux enfants soldats, qui se déroulera jusqu'au 19 juin.

Dans le cadre de l'exposition « Enfants du monde! », plusieurs classes de l'école l'Aquarelle, une école verte Brundtland, présentent leurs amis de partout sur la planète en l'honneur de la Journée de la terre, célébrée le 22 avril.

Merci aux enseignantes et enseignants, aux élèves participants et un merci spécial à la bibliothèque Lisette-Morin qui nous permet de présenter les réalisations des jeunes.

Marthe Leclerc
Animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire

Secondaire en spectacle : une finale époustouflante!



La finale régionale de Secondaire en spectacle a été un franc succès, le 4 avril, à Matane. La salle Albert B.-Lavoie était à guichets fermés pour ce spectacle qui a

mis en vedette 128 jeunes sur scène ou hors scène (organisation et volet technique).

Le jury n'a pas eu la tâche facile. Parmi les 24 numéros présentés, trois

représenteront la région bas-laurentienne au 9^e Rendez-vous panquébécois de Secondaire en

spectacle, qui se déroulera du 28 au 31 mai, à Saint-Hyacinthe. Ces trois numéros gagnants sont :

- « Je me souviens » - Groupe Plan B
Catégorie auteur-compositeur-interprète – chant
École Paul-Hubert
Olivier Thériault et Jean-Michel Caissy
- « Évangéline »
Catégorie interprétation – chant
École polyvalente de Matane
Mylène Vallée
- « Les folles du ca\$h »
Catégorie danse et expression corporelle – danse création
École Paul-Hubert
Alexandra Dadswell, Catherine Canuel Landry, Annabelle Tessier et Jean-Michel Caissy.



En deuxième position, on a retrouvé les numéros suivants :

- « Aidez-moi »
Catégorie auteur-compositeur-interprète – théâtre
École Marie-Guyart de Matane
Cassandra Bérubé, Ann-Andrée Lavoie, Audrey Roy, Audrey Thibault, Stéphanie Côté, Vicky Maltais, Catherine Simoneau et Carolan Vallée.
- « Sarbacane »
Catégorie interprétation – chant
École Langevin
Marc-Antoine Gagnon
- « Le cirque »
Catégorie danse et expression corporelle – arts du cirque
École Saint-René-Goupil de Saint-René-de-Matane
Anne-Marie Audit, Alexandre Bergeron, Amélie Chassé, Samuel Fortin, Lydia Gagnon, Sarah Leduc, Shella Martel, Alain Smith, Maxime Thibault, Audrey Truchon et Félix Truchon.

Chez les auteurs-compositeurs-interprètes, le groupe Plan B de l'école Paul-Hubert a également gagné le « Prix enregistrement studio » offert par les Productions du moulin, avec le numéro

intitulé « Je me souviens », alors que le texte « Aidez-moi » de l'école Marie-Guyart a décroché le « Prix du français ». Le « Prix coup de cœur du jury » est allé à Catherine Lévesque, de

l'école Saint-Jean, pour son interprétation de la chanson « Je pense à lui ».

Par ailleurs, le Prix du Carrefour du théâtre et des arts de la scène (participation gratuite à l'événement 2009), offert par l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent, est allé à Crystal Fournier, de l'école polyvalente Armand-Saint-Onge d'Amqui. Le Prix du Camp musical Saint-Alexandre (une semaine gratuite au camp pour l'été 2009), offert par le Camp et l'URLS, a été remis à Karilyn Dancause, de l'école Saint-Jean.

Finalement, le Prix du Camp en chanson de Petite-Vallée (une semaine gratuite au camp pour l'été 2009), offert par le Cégep de Matane, Spect'Art Rimouski et Telus, a été décerné à Kassy Tremblay, de l'école polyvalente de Matane, Alexandra Proulx, de l'école Saint-Jean de Rimouski, Alexandra Gagné Lavoie, de l'école Langevin, et Mélissa Ruest, de l'école Paul-Hubert.

L'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent a félicité chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées de près ou de loin dans la réussite de cette finale.

L'OSE célèbre ses 15 ans

L'Orchestre symphonique de l'Estuaire célébrera ses 15 ans lors du concert qui sera présenté le 2 mai, à 20 h, à la salle Desjardins-Telus. Ce concert réunira 150 musiciens sur scène, avec la participation spéciale de l'Orchestre des jeunes du Québec maritime, dirigé par monsieur James Darling, et l'Orchestre symphonique des jeunes de la Montérégie, sous la direction de monsieur Luc Chaput. Tous ces musiciens et musiciennes se joindront au 50 musiciens de l'OSE, toujours sous la baguette de monsieur Luc Chaput.

Cette soirée ouvrira donc les festivités du 15^e anniversaire de l'OSE. Le programme de la soirée comprendra notamment l'Ouverture La Force du Destin, de Verdi et la Symphonie no 3

avec orgue de Saint-Saëns, qui sera interprétée par les trois orchestres.

Grâce à une innovation au plan technique et au doigté d'un expert dans ce domaine, monsieur Val Bernatchez, le son de l'orgue de la Cathédrale sera « transporté » à la salle Desjardins-Telus. Un système de caméra permettra à l'organiste Josée April de voir le chef d'orchestre à la salle Desjardins-Telus. Une première originale qui donne à l'OSE et aux autres groupes musicaux du milieu la possibilité d'intégrer le répertoire pour orgue et orchestre dans leur programmation future.

